AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-3-76166895

N° 536 AD

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 44 - 17 MARS 1976

CULTURES FRUITIERES

TAVELURE DU POIRIER

Avec le relèvement des températures et la pluie, les premiers périthèces sont arrivés à maturité. Des projections, de faible importance encore sont possibles. Elles augmenteront si le temps pluvieux persiste et si les températures continuent à progresser. La végétation des poiriers a dépassé dans les meilleures conditions le début de sensibilité (stade C3 D).

Actuellement, les contaminations devraient rester limitées compte tenu du nombre réduit de périthèces mûrs et des températures encore faibles. Pour information, il faut respectivement 20-25 heures et 15-20 heures d'humectation à 6°,0 et 8°,0 de moyenne pour entraîner un début de contamination.

TAVELURE DU POMMIER : de très rares périthèces sont arrivés à maturité. La végétation est entre B et C. Toutefois les observations de laboratoire laissent penser que les risques de projection, donc de contamination, vont croître en même temps que le développement de la végétation. Celle-ci devra donc être protégée dès l'apparition des premiers organes verts.

OIDIUM DU POMMIER : la reprise d'activité du champignon débute très tôt. Les contaminations primaires peuvent donc se produire dès que les premières feuilles de rosette ou les premiers boutons apparaîssent.

MONILIA DU PRUNIER : la protection doit s'effectuer dès que les boutons commencent à se séparer dans l'inflorescence. Sont efficaces : Bénomyl 30 g., Méthylthiophanate 70 g., Folpel et Thiabendazole 100 g., Mancozèbe 160 g., Thirame 200 g.

CECIDOMYIE DES POIRETTES : dans les vergers habituellement attaqués, la protection des bouquets floraux doit être assurée dès l'apparition du stade D3. Les dégâts ne sont plus possibles après le stade E2. Les produits actifs sont le Lindane 12 g. ou les Parathions 25 g. de m.a/hl.

DIVERSES CULTURES

Les indications données concernant notamment la Teigne des fleurs du Cerisier, l'Anthonome du Pommier, les Méligèthes sont toujours valables. Pour ces derniers, les températures sont encore trop faibles pour les sorties. Un traitement se justifie sur Colza au stade boutons floraux accolés, que ces boutons soient cachés ou non par les feuilles terminales (stades D1, et D2) si chacune des inflorescences porte en moyenne plus d'un adulte.

LUTTE CONTRE LES MALADIES DES CEREALES

L'appréciation de l'opportunité des traitements contre les maladies des organes aériens des céréales demeure délicate en raison de la multiplicité des facteurs qui entrent en jeu, de la polyvalence d'action des fongicides, et aussi parce que, très souvent, il n'y a pas de liens étroits entre l'efficacité d'un traitement à l'égard d'un ou plusieurs champignons et les répercussions au niveau du rendement.

Dans ce bulletin sera abordée la question des traitements contre les maladies du pied ou les maladies du feuillage.

P381

TRAITEMENTS CONTRE LE COMPLEXE PARASITAIRE :

Il convient de distinguer deux groupes de maladies qui relèvent de produits et de stades de traitements différents :

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur - Gérant : P. JOURNET

* maladies du pied (piétin-verse et Fusariose),
* maladies du feuillage et des épis (Oïdium, Rouilles, Septoriose, Fusariose).

Toutefois, les céréales étant attaquées par un complexe de ces maladies, c'est contre ce complexe que l'agriculteur devra, en définitive, raisonner son intervention.

A.- Lutte contre les maladies du pied des céréales : piétin-verse et Fusariose.

Cette lutte n'est à envisager que s'il existe simultanément pour ces maladies :
* des symptômes précoces,
* un risque important de développement.

En effet, plus les symptômes apparaîssent tôt, plus la vigueur de la céréale risque d'en être affectée.
Les dommages consécutifs à des attaques précoces et graves de maladies du pied seront plus ou moins importants selon les conditions de végétation ultérieures.

Les essais effectués au cours de ces dernières années ont montré que différents facteurs peuvent aggraver le risque de développement de ces maladies :
* résidus de récolte abondants (maïs ou céréale en particulier),
* variétés sensibles (Etoile de Choisy, Capitole, Champlein, Hardi, Top, Heima, Joss ...),
* semis précoce,
* fumure azotée excessive,
* conditions climatiques favorables.

En conséquence, s'il existe un inoculum potentiel important (20 % de tiges touchées par exemple) et si le risque de développement des maladies est jugé suffisamment grave, un traitement peut être alors recommandé. Celui-ci sera appliqué au stade 6-7 de la céréale (entre le 1er et le 2ème noeud visible) ou au plus tard à l'apparition de la dernière feuille.

Il convient en outre de signaler que le succès de ce traitement dépend aussi de la maladie rencontrée. En effet, si les produits ont une bonne efficacité sur le piétin-verse, ils semblent avoir une moins bonne action sur la fusariose du pied.

B.- Lutte contre les maladies du feuillage et des épis : Oïdium; Rouilles, Septoriose, Fusariose.

La présence du complexe de ces maladies sur la plante exige une polyvalence d'efficacité des fongicides employés.
De plus, ces affections étant étroitement liées aux conditions climatiques, tant dans l'expression des symptômes que dans la gravité des dommages, la corrélation entre l'efficacité et gain de rendement, pour les produits utilisés, est souvent peu évidente.
De même que pour les maladies du pied, différents facteurs peuvent aggraver le risque de développement des maladies des feuilles et des épis. En premier lieu, la céréale est d'autant plus réceptive qu'elle a été affaiblie auparavant par la présence de maladies du pied. Parmi les autres facteurs, il faut citer :
* les précédents culturaux,
* les variétés sensibles,
* la fumure,
* les techniques culturales.

C.- Préconisations pour la campagne 1976.

Il est possible, en conclusions, de distinguer deux grands groupes de maladies qui sont justiciables de traitements différents :

* les maladies du pied pouvant faire l'objet d'un traitement relativement précoce, appliqué au stade "premier à deuxième noeud visible".
  Ce traitement ne doit être réalisé qu'en présence constatée de maladies et en cas de risque important d'aggravation, avec une spécialité contenant au moins une matière active systémique (Benomyl, Carbendazim, Méthylthiophanate).

* les maladies du feuillage et des épis pouvant faire l'objet d'un traitement appliqué à un stade plus tardif, à partir du début de l'épiaison. En présence de maladies, trois cas peuvent se présenter :

* l'infestation est à forte prédominance d'Oïdium et de rouilles (sauf rouille jaune). Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité contenant au moins une matière active à action de contact,

* l'infestation est à forte prédominance en Septoriose et Fusariose. Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité à large spectre d'efficacité.

* l'infestation est à prédominance Rouille jaune. Le traitement doit être réalisé avec une spécialité contenant Oxycarboxine ou Tridémorphe + Manèbe. Signalons que l'Oxycarboxine est spécifique de la Rouille jaune et qu'un traitement risque donc de provoquer dans certains cas le développement des autres maladies.

Il appartient donc à chaque agriculteur de reconnaître dans une situation déterminée, si un risque grave de dommages justifie une intervention. Des essais effectués par le Service de la Protection des Végétaux, au cours de ces dernières années, il résulte que l'intérêt économique de tels traitements apparaît dans 30 % des cas seulement.

PRODUITS PRECONISES PAR LE SERVICE POUR LA CAMPAGNE 1976.

I - CEREALES CONCERNEES : Blé tendre d'hiver, de printemps, Blé dur d'hiver et de Printemps, Escourgeon.

II- MALADIES A COMBATTRE :

1°- Piétin verse et Fusariose du pied.

a) Stade d'intervention : Premier à deuxième noeud visible, au plus tard apparition de la dernière feuille (entre stades 6 et 7 de l'échelle de Feckes modifiée).

b) Produits : (en dose de produit commercial/ha) :

- Bénomyl + Mancozèbe = Epidor 3 kg
- Bénomyl + Manèbe = Cérébel 3,5 - Grex 3 kg
- Carbendazim = Bavistine 0,6 kg - Derosal 0,6 kg
- Carbendazim + Captafol = Ceretal 1,5 kg
- Carbendazim + Ditalimfos = Cereflor 3 l.
- Carbendazim + Mancozèbe = Epidor P 3 kg
- Carbendazim + Manèbe = Bavistine M 5 kg, Cerebol N. 2,7 kg - Grex T.X. 2,5 kg
- Méthylthiophanate + Manèbe = Peltar 4 kg
- Thiabendazole + Manèbe = Manoran T.Z. 4 kg

2°- Complexe parasitaire sur feuillage, à dominante Oïdium

a) Stade d'intervention : Plante : début épiaison
Maladies : lorsque 10 % du feuillage est atteint

b) Produits :

- Dinocap + Mancozèbe = Mancokar 4 kg
- Ditalimfos + Manèbe = Nolon 3,5 kg
- Ethyrimol + Captafol = Milcap 4 l.
- Soufre + Mancozèbe = R.H.F. 73-2 13 kg
- Soufre + Manèbe = Daryl M 12,5 kg - Silodor 14 kg - Trial 17 kg
- Soufre + Thirame = Daryl 96 12,5 kg
- Soufre + Manèbe + Thirame = Cryptosam 12,5 kg
- Tridémorphe = Calixine 0,75 l.
- Tridémorphe + Manèbe = Calixine M 5 kg

P 382

3°- Complexe parasitaire sur feuillage, à dominante Rouilles.

a) Stade d'intervention : Plante : fin montaison à fin floraison
Maladies: dès l'apparition.

b) Produits :

- Oxycarboxine (Rouille jaune) = Rendor 2 l.
- Tridémorphe + Manèbe = Calixine M 5 kg

4°- Complexe parasitaire sur feuillage et épis, à dominante Septorioses et Fusarioses :

a) Stade d'intervention : début floraison (à partir de 10-5 de l'échelle de Feekes modifiée)

b) Produits :

- Bénomyl + Mancozèbe = Epidor 3 kg
- Bénomyl + Manèbe = Cerebel 3,5 kg - Grex 3 kg
- Carbendazim + Mancozèbe = Epidor P 3,75 kg
- Carbendazim + Manèbe = Bavistine M 5 kg
- Méthylthiophanate + Manèbe = Peltar 4 kg

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles
H. SIMON et R. MERLING

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
R. SARRAZIN